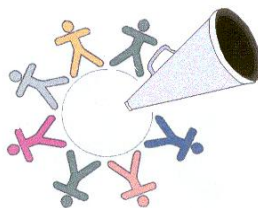


**ADVOCACY FRANCE**



**Siège Social :**  
**8, rue Thureau Dangin**  
**75015 PARIS**  
**Tél/fax : 01 45 32 22 35**  
**advocacyfrance.com**  
**advocacy.france@noos.fr**

## **CONTRIBUTION AU CAHIER DES CHARGES DES CLUBS**

Cette contribution est élaborée à partir de l'expérience de quatre ans d'existence des Espaces Conviviaux Citoyens d'Advocacy et de Destination Avenir (Argelès)

### **Points communs**

Les 3 sites reposent sur la responsabilité maximum des usagers eux-mêmes pour développer

- L'entraide et l'accueil entre usagers
- Des activités dans la cité en partenariat avec des acteurs de l'animation sociale
- Une représentativité des usagers en santé mentale

Les 3 sites attirent et animent en moyenne, chacun, 150 PERSONNES SUR UN MOIS, autour d'un « noyau dur » du 1/3, reconnues pour la plupart handicapées psychiques, malades mentales ou en souffrance psychique de par leurs difficultés psychosociales.

### **Les moyens**

Les moyens mis en œuvre jusqu'à présent sur chacun des sites sont en rapport certes avec les besoins, mais aussi avec la possibilité de trouver ces moyens. Nous indiquerons donc pour chacun en face des moyens utilisés les moyens estimés comme nécessaires

	<b>Le local</b>	<b>Souhaité</b>	<b>Les Personnels</b>	<b>souhaité</b>	<b>activités</b>	<b>budget</b>
<b>CAEN</b>	Un local commercial de 36 m2 (boutique) plein pied donnant sur une place calme près du centre ville facile d'accès  équipé : mobilier et informatique	Nécessité de doubler (minimum) la surface pour diversifier les pièces disponibles	1 animateur socio éducatif en CEJ 1 cadre à mi-temps 1 secrétaire en CEC Heures de comptabilité Heure de supervision des salariés (psychologue) Animation d'ateliers (radio – peinture)	Prestations pour Evaluation et accompagnement du projet  Temps de Formation des usagers et bénévoles	<b>365 jours par an</b>  <b>Décidées et gérées par les usagers eux-mêmes</b>  <b>Elles sont régulières (ateliers : théâtre, chants, musiques, arts plastiques, auto-écriture, cuisine, philosophique)</b> <b>Ou ponctuelles (vacances, fêtes, événement culturel ou vie de la cité)</b>  <b>elles produisent de la communication : radio journal vidéo télé-web</b>  <b>Toujours tournées vers la cité</b> <b>Et/ou la participation à la vie sociale</b>	<b>Varie entre 130.000 et 180.000 euros</b>  <b>en fonction du prix des loyers l'importance des activités développées</b>
<b>PARIS</b>	Au début : Un local commercial (boutique) 60 M2 et s /sol mais inutilisable car insalubre Actuellement : local commercial 180 m2 en RCH Accessible – place des fêtes Loyer partager avec collectif d'association  équipé : mobilier et informatique		1 cadre à mi-temps 2 facilitateurs de l'espace : usagers accueillant (gestion, secrétariat) en CES supervision bénévole de l'équipe bénévolat des animateurs d'ateliers bénévolat du gestionnaire (la deuxième en 2 ans !) quelques jours d'évaluation /an sous forme de prestations (sociologue)	1 animateur pour aider à organiser le travail des 2 travailleurs-usagers rémunération pour : évaluation /supervision formation animateurs d'ateliers comptable		<b>80000 à 90000 E pour le personnel</b>  <b>50000 à 70000 E pour les autres charges</b>
<b>PERPIGNAN</b>	Utilisation de salles municipales polyvalentes	Local spécifique permettant réunions et accueil A équipé : mobilier et informatique	Encadrement bénévole Animation des ateliers rémunérés	A prévoir Encadrement Evaluation/supervision formation		

## Préconisations

### 1. Une boutique ou local en RCH (bon état) facile d'accès suffisamment grand - Minimum 100 m2 –

- plusieurs pièces dont une grande pour les réunions
- mobilier suffisant, confortable
- Equipement informatique

### 2. Le personnel :

- 1 cadre à mi-temps, 2 animateurs (dont 1 ETP réservé à des usagers) pour l'accueil, l'organisation générale
- des heures d'animations d'ateliers, de secrétariat, de comptabilité, de régulation/supervision du personnel
- des prestations d'évaluation/ suivi du projet collectif et de formation des usagers et bénévoles

### 3. Les Activités

- Ouverture 365 jours par an (soirée, week-end)
- Elles sont décidées et gérées par les usagers eux-mêmes
- Elles sont régulières (ateliers : théâtre, chants, musiques, arts plastiques, auto-écriture, cuisine, philosophique)
- Ou ponctuelles (vacances, fêtes, événement culturel ou vie de la cité)
- Elles produisent de la communication : radio- journal- vidéo-télé-web
- Elles sont toujours tournées vers la cité et/ou la participation à la vie sociale

### 4. Le BUDGET

- Varie entre 130.000 et 180.000 euros, en fonction du prix des loyers (très élevé à Paris), et de l'importance des activités développées
- 80000 à 100000 E pour le personnel - 50000 à 80000 E pour les autres charges –
- si l'on prend 150000 E de coût moyen et 20000 Journées d'activité moyenne cela correspondrait à un prix de journée de 7,5 E